



VALORISATION DES FILIERES COURTES DANS LA CONSTRUCTION

Définition

La valorisation des filières courtes consiste à travailler de préférence et dans la mesure du possible avec les entreprises implantées localement de manière à réduire les distances entre le lieu de production du produit et son lieu de consommation.

Cette démarche répond aux enjeux du développement durable et constitue logiquement un point essentiel dans la mise en œuvre d'un chantier vert.

Quels sont les enjeux ?

Enjeu environnemental : réduction des déplacements (et par conséquent des émissions de gaz à effet de serre), réduction des dépenses énergétiques liées ; développement et structuration de filières locales d'éco-matériaux

NB : La notion d'énergie grise désigne la somme totale de l'énergie nécessaire à assurer l'élaboration d'un produit, et ceci de l'extraction du/des matériau(x) brut(s), le traitement, la transformation, la mise en œuvre du produit, ainsi que les transports successifs qu'aura nécessité la mise en œuvre. Sont également incluses les dépenses énergétiques des matériels et engins ayant contribué à son élaboration.

Enjeu social : échanges entre les acteurs, par la réduction des intermédiaires qui interviennent sur la filière marchande du produit, par les liens directs établis entre les personnes, par la création ou la consolidation de nouveaux réseaux professionnels, par l'émergence de projets collectifs.

Enjeu économique : baisses des coûts d'acheminement sur site des matériaux (la plus-value étant récupérée par le producteur mais également par le client), maintien et création d'emplois locaux.

Enjeu culturel : valorisation des produits et du savoir-faire locaux et du territoire.

Comment faire ?

Des actions sont possibles, même si elles restent limitées.

Le maître d'ouvrage :

- Intégrer dans la mesure du possible des exigences liées à ce critère dans le choix des matériaux (le choix est multi critère)
- D'autres critères, même s'ils n'ont pas un lien direct avec la proximité géographique de production et d'approvisionnement, peuvent faciliter sa prise en compte :

existence d'une offre locale reconnue, voire émergente (ex. mélèze des Alpes du Sud)

- Par son engagement, formalisé par écrit, permet de sécuriser ces circuits (effet rassurant) et donner confiance aux producteurs. La garantie sur les volumes permet alors de mieux produire et d'organiser les filières.
- Aider à professionnaliser les démarches commerciales et soutenir financièrement les acteurs engagés en matière d'investissements.

NB : La notion de « préférence locale » reste contraire aux principes du code des marchés publics que sont la liberté d'accès aux marchés publics, d'égalité de traitement des candidatures et de transparence des procédures.

L'équipe de maîtrise d'œuvre :

- Intégrer dans la mesure du possible des exigences liées à ce critère, pour les choix de matériaux, dans les CCTP et exiger par conséquent dans les appels d'offres des informations simples permettant d'en apprécier la prise en compte : lieu de fabrication, distance, modes de transport

Les entreprises :

- Dans le choix des fournisseurs (matières premières et matériaux).
- En phase chantier par la recherche de filières de traitement et de valorisation à l'échelle locale pour un approvisionnement en matériaux.
- Par le partage des coûts et des équipements pour le tri et le stockage des déchets (centre de regroupement, plateforme...).

Intérêts et apports de la démarche

- Permet de la souplesse au niveau des commandes, suivis de livraison.
- Permet plus aisément d'adapter les livraisons en fonction des heures de pointe qui peuvent figer l'accès d'un chantier en milieu urbain, ou des événements de dernière minute.
- Permet la mise en réseau des acteurs locaux.
- Dynamise la recherche et l'innovation locale.

- Réduit la ponction sur les ressources naturelles importées des pays du Sud (bois tropicaux par exemple).
- Relocalise les savoir-faire et les emplois pour dynamiser l'économie locale.
- La mise en réseau d'unités productives géographiquement proches est stimulante pour le tissu économique local, qui bénéficiera des retombées positives (entreprises et habitants).

Limites et points de sensibilité

- Le choix environnemental des matériaux doit rester multi critère : la localisation de la production en est un parmi d'autres
- Un état des lieux du marché des matériaux à faible incidence environnementale met aujourd'hui en lumière de fortes inégalités dans leur accès face aux matériaux conventionnels.
- Des habitudes de travail peu enclin à cette démarche.
- Une interdiction formelle de privilégier la préférence locale dans les marchés publics

Pour aller plus loin...

Sur la recherche d'entreprises locales

🔗 La Fédération Française du Bâtiment permet de rechercher des entreprises de la construction par département http://www.ffbatiment.fr/recherche-entreprise-batiment/Rechercher_Entreprise.htm

🔗 Le portail Ecobatir rassemble un réseau d'acteurs de la construction écologique dans le but de dynamiser les filières courtes <http://reseau-ecobatir.org/>